

Compte-rendu du conseil d'école n°2 du 04/03/2025

Membres présents :

Enseignantes :

Madame REYZ	Madame POUMELLEC	Madame NANCEY	Madame FOUBET
Madame LE ROUX	Madame MAILHARRO	Madame OURRAD	

Membre du RASED : Madame MARIAUD

Représentant de l'Education Nationale :

Excusée : Madame LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Madame CERDEIRA, Madame SPECTY, Madame COUTY, Monsieur POURCHET, Madame DUFAYS VALLEE et Madame PASCAULT

Suppléantes :

Excusées : Mmes, MIRATO, HAMMOUCH et JEAN-LOUIS

Représentants de la Municipalité :

Madame OLIVIER : Maire de Bouafle

Madame JEGOU-GERGAUD : Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

1- Installation du Conseil

Installation du conseil à 18h00. Durée officielle deux heures.

Les questions ayant été abordées au préalable avec tous les partenaires, nous espérons pouvoir nous y tenir.

Madame Mariem LIMEM, déléguée de parents d'élèves élus en tant que suppléante FCPE de l'école élémentaire Joliot-Curie a présenté sa démission. Par conséquent, Madame Marina CHAROUSSET devient suppléante.

Madame SALENTEY, décharge de direction (CE1), le vendredi et un jeudi toutes les trois semaines est en arrêt. Elle est remplacée depuis le 31 janvier 2025 par Madame BOUSSAMET, remplacement à l'identique.

Madame ACEUS, enseignante sur la classe de niveau CE1/CE2 a démissionné. Elle est remplacée depuis le 31 janvier 2025 par Madame FOUBET.

2- Carte scolaire

Depuis le dernier conseil, l'effectif est de **179 élèves**. Nous avons eu 3 nouvelles inscriptions et une radiation. Les effectifs des classes sont donc :

Classe	Nombre d'élèves	Enseignante
CP	24 élèves	Madame REYZ
CP/CE1	21 élèves (15 + 6)	Madame POUMELLEC
CE1	23 élèves	Madame NANCEY et Madame BOUSSAMET
CE1/CE2	23 élèves (5+ 18)	Mesdames FOUBET
CE2/CM1	29 élèves (20+9)	Madame LE ROUX
CM1/CM2	29 élèves (23+ 6)	Madame MAILHARRO
CM2	30 élèves	Madame OURRAD

Les prévisions d'effectifs par niveau sont, pour la rentrée 2025 :

CP : **19** CE1 : **38** CE2 : **32** CM1 : **41** CM2 : **31** (**moyenne de 23 élèves/classe**)

Soit **161 élèves**. Ces effectifs ne tiennent pas compte des inscriptions ou radiations qui auront lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

3- Aide aux élèves

L'aide aux élèves se décline selon différents dispositifs mis en place en fonction des besoins particuliers repérés.

Lorsqu'un élève a besoin dans ses apprentissages d'adaptations ou d'aménagements pédagogiques, ceux-ci sont formalisés dans un document appelé PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative), dispositif d'accompagnement pédagogique d'une courte durée. Le document est présenté et signé par les familles, au cours d'un rendez-vous.

L'équipe enseignante peut aussi proposer aux élèves les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour leur donner un coup de pouce.

Cette année, Mme POUMELLEC propose également du soutien aux élèves en difficulté, le mardi de 16h30 à 17h30. Nous avons placé ce dispositif sur le niveau CE1 et CE2.

Et l'équipe enseignante a choisi d'intervenir dans le cadre des stages de réussite, pour le premier lors des vacances de la Toussaint sur les niveaux CM2 et CE1, lors du second pendant les vacances d'hiver en CP et CE2.

Ensuite, en fonction des obstacles rencontrés, l'enseignant peut faire appel à un des enseignants du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté). Qui peut prendre l'enfant dans un petit groupe de besoin ou intervenir en co-intervention avec l'enseignante en classe. Du début de l'année scolaire jusqu'en décembre, ce sont des élèves de CE2 (du CE1/CE2) qui ont été pris en charge par l'enseignante spécialisée à dominante pédagogique (ESADP). Depuis janvier, ce sont les CE1 qui sont pris en charge à raison de deux fois par semaine.

Dès le début de l'année scolaire, nous avons reconduit le projet « empathie » à destination des élèves de CP, travail commencé en maternelle. Comme présenté lors du premier conseil d'école, le but est de fournir des outils aux élèves pour communiquer sur leurs émotions : les messages totems.

Un travail plus approfondi sur les émotions est engagé avec Mme Mariaud, enseignante spécialisée à dominante relationnelle (ESADR). Proposant aux enfants de pratiquer l'écoute active et les messages clairs. Le travail passe par l'analyse de situations et de jeux auxquels il faut trouver une solution. (1 fois 45 min/semaine)

Mme Mariaud intervient également auprès d'autres élèves de l'école.

Si nécessaire Mme Mariaud peut se rendre disponible pour des « Cafés des parents ».

Les enseignantes ont reçu en priorité les parents des élèves à besoin ou fragiles. Néanmoins, toute famille souhaitant rencontrer l'enseignante de son enfant peut en faire la demande via le cahier de liaison, une disponibilité commune sera alors arrêtée.

Par ailleurs, l'étude surveillée qui accueille les élèves des niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2, est toujours dispensée par Madame POUMELLE et Monsieur CLEMENT le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h00 (organisation mise en place et gérée par la Municipalité).

4- Les évaluations nationales de mi-parcours en CP

Retour sur les évaluations nationales de début d'année, qui ont été passées pour la première fois sur tous les niveaux.

Les notions les moins réussies sont celles qui nécessitent un investissement personnel, c'est-à-dire l'apprentissage des leçons à la maison (tables d'addition, de multiplication, les leçons d'étude de la langue, les leçons d'histoire-géo...) et l'entraînement régulier à la lecture.

Nous essaierons de formaliser un outil commun pour aider les parents à faire apprendre les leçons (guide).

Nos résultats sont dans la moyenne des résultats de la circonscription.

Les élèves de CP ont passé les évaluations nationales de mi-parcours. Ce point d'étape permet d'apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves. Elles viennent enrichir les observations faites au quotidien. Tous les élèves ont progressé à leur rythme.

Réussites

Français : connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent, manipuler les phonèmes, comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignante), écrire des syllabes et lire à voix haute des mots (fluence)

Mathématiques : comparer des nombres, écrire des nombres entiers sous la dictée

Difficultés :

Français : lire à voix haute un texte (fluence), écrire des mots (dictée) et comprendre des phrases lues seul (e) (lecture silencieuse).

Mathématiques : additionner (calculer en ligne), résoudre des problèmes, soustraire (calculer en ligne) et placer des nombres sur une droite graduée.

Lorsque des questions étaient soumises au chronomètre, les élèves étaient plus stressés.

Les réussites des élèves sont toujours représentées par une toile d'araignée. Plus la toile est élargie, plus l'élève est en réussite.

Une réunion de liaison entre le cycle 2 de l'école élémentaire et la maternelle est programmée pour le jeudi 27 mars.

5- Liaison maternelle/élémentaire, école/collège

Liaison maternelle / élémentaire : une première réunion de liaison école maternelle et école élémentaire s'est déroulée le vendredi 29 novembre 2024. Lors de ce temps d'échange, nous avons mis en évidence les réussites et les axes à améliorer. Aussi, nous nous sommes questionnées de manière collective sur nos pratiques et les différentes actions à maintenir, à renforcer et à mettre en place.

Une deuxième réunion de liaison aura lieu jeudi 27 mars. Nous aborderons dans le cadre d'« une rentrée sécurisée au CP », les résultats des évaluations de GS et les résultats des évaluations nationales de mi-parcours.

Liaison maternelle et élémentaire (GS - CP) : à partir d'avril.

La liaison école / collège : l'initiation à l'allemand pour les élèves de CM2 (tous les élèves de ce niveau étaient réunis lors de ce cours) a commencé le lundi 6 janvier et s'est terminée le lundi 3 mars. Les cours étaient dispensés par une professeure d'allemand du collège Léonard de Vinci à Ecquevilly.

Une réunion aura lieu au collège afin que les enseignantes de CM2 puissent échanger avec les enseignants du collège d'Ecquevilly. La date reste à définir.

6- Les projets, événements et sorties des classes

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu :

- l'exposition « Moi jeune citoyen », à destination des cycles 3, proposée par la Maison de la Justice Des Mureaux, animée par Mme Poitevin, le 5 novembre 2024.
- la journée « Non au harcèlement » organisée en collaboration avec les représentants des listes de parents d'élèves délégués, le 7 novembre 2024.
- Participation à la cérémonie du 11 novembre de quelques élèves de CM2 (lecture de texte).
- Toutes les classes de l'école, depuis le 10 novembre 2024, ont suivi la course du Vendée Globe.
- La photographie individuelle et de fratries élémentaires et maternelles, le 14 novembre 2024.
- Le 9 décembre 2024, nous avons participé à la journée de la laïcité : illustration d'un article de la charte de la laïcité, illustrer un des symboles de la République, de la devise ou une action en faveur de l'égalité filles-garçons ou encore création d'acrostiches ou d'abécédaire à partir du vocabulaire sur le thème.
- Les classes de CP, CP/CE1 ont commencé leur cycle de natation le vendredi 13 décembre, il se terminera le vendredi 14 mars.
- Le vendredi 19 décembre, après-midi, chorale des élèves de l'école. Distribution des présents et douceurs puis goûter organisé et offert par l'association des Amis de l'école de Bouafle.
- Le spectacle de fin d'année au cirque Phénix à Paris, le vendredi 20 décembre. Cet événement était financé par l'association des Amis de l'école de Bouafle.
- Participation des CM2 au prix « Non au harcèlement » (affiche)
- Deux conseils de délégués ont eu lieu le 9 janvier : rappel des actions mises en place puis nouvelles propositions des délégués élus pour cette année scolaire. Un retour leur a été fait le 30 janvier.
- Des élèves de CM1 et de CM2 ont participé au concours « Les Petits champions de la lecture ».
- Les élèves de CM1/CM2 et de CM2 ont participé à la semaine des métiers et des passions du lundi 10 février au vendredi 14 février. Nous remercions les parents qui se sont rendus disponibles pour présenter leurs missions.
- Le 11 février et au cours de ce mois : sensibilisation aux dangers d'internet.
- Le mardi 11 février au matin et le vendredi 14 février après-midi, Mme Poitevin s'est rendue disponible pour rendre accessible aux élèves de CP, CP/CE1 et CE1, l'exposition « Vive la République », installée avec le concours de la Maison de la Justice Des Mureaux, dans la salle du conseil de la Mairie de Bouafle.
- Toutes les classes de l'école se sont rendues une deuxième fois à la bibliothèque municipale. Olivier Navarro continue d'y accueillir les classes, il présente des lectures sur des thèmes choisis au préalable avec l'enseignante. L'emprunt de livres se poursuit aussi mais, les élèves ne peuvent toujours pas les emporter à la maison car, il y a encore beaucoup de livres empruntés l'an dernier non rendus.
- A partir du 11 mars après-midi, commence le projet rugby, toutes les classes se rendront au stade (soit le mardi soit le jeudi après-midi) pour bénéficier de 3 séances avec un éducateur spécialisé. La Mairie, met cette infrastructure à notre disposition, nous la remercions.

Les projets à venir :

- **Le 17 mars, au soir, à 19h45 l'association de parents d'élèves FCPE en partenariat avec le CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Triel-sur-Seine, organise une soirée parentalité commune à l'école maternelle et élémentaire, dans la salle du conseil de la Mairie de Bouafle, sur le thème du sommeil et de l'alimentation.**
- Intervention de l'infirmière scolaire sur les dangers des écrans et sur la puberté (élèves de CM1 et de CM2).
- Le jeudi 20 mars, venue de la conférencière de « Planète Mômes » pour présenter aux classes « Un océan de légende ». Lors de cette intervention, seront abordés les thèmes suivants : une biodiversité variée, les animaux des abysses, les dégâts dus à la pollution et le secret des légendes du monde marin.
- Intervention de la gendarmerie d'Ecquevilly pour le permis internet et piéton
- L'école maternelle et l'école élémentaire s'associent pour le carnaval fixé au vendredi 11 avril.
- La photo des classes est fixée au vendredi 16 mai.
- Journée sportive.
- Pique-nique au parc de Flins-sur-Seine.
- La fête de fin d'année, organisée par les Amis des écoles de Bouafle, pour la maternelle et l'élémentaire est fixée au samedi 28 juin, après-midi. Le samedi 28 juin à 9h30, remise des récompenses aux élèves de CM2 (avec participation de l'Harmonie de Bouafle) puis chorale de l'école.

Il nous reste aussi à déterminer nos sorties de fin d'année.

7- Sécurité

Nous avons réalisé un exercice PPMS, avec une mise à l'abri améliorée le 14 novembre 2024.

Tout s'est bien déroulé.

Pour chaque 1^{er} mardi du mois, il a été remis un gilet de signalisation aux enfants. Celui-ci est laissé aux élèves qui viennent tous les jours à pied. Lors de la distribution, les enseignants ont expliqué l'utilité de la chasuble. Un message a été diffusé par la municipalité via les panneaux lumineux et le bulletin municipal (rubrique environnement p 12). Les élèves de CM2 pourront partir avec en fin d'année. Pour les autres niveaux, ils seront conservés à l'école pour les années suivantes.

Concernant la circulation aux abords de l'école, les horaires des bornes heurées vont être modifiés (8h15 à partir du 5/03/2025). Cela permettra à quelques véhicules d'aller se stationner côté centre de loisirs et à certains riverains de pouvoir partir directement.

Prochainement, le personnel de la micro-crèche devrait avoir accès au parking de la maison médicale.

Une demande d'autorisation de travaux a été déposée auprès de la GPSO pour aménager l'espace rue du Château d'eau en parking. La mairie attend une réponse.

L'ancien espace de l'école dehors est trop meuble pour être utilisé en parking.

Nous en appelons également au civisme des parents.

8- Travaux et investissements dans l'école

Depuis le dernier conseil d'école, la VMC avec une détection carbone a été mise en service, en grande partie. Il reste des ajustements à faire.

Lorsque la mise en route sera effective partout, dont les toilettes des garçons, une meilleure ventilation du local devrait le rendre plus respirable.

Sinon, ce sont surtout des travaux de maintenance qui ont eu lieu. Nous remercions les services techniques pour leur réactivité, en fonction des besoins.

Pour le projet de re-végétalisation de la cour, la recherche de fonds suit son cours, en fonction des subventions perçues, le projet ne sera peut-être pas réalisé dans son intégralité. Des priorités pourraient être données : terrain en terre et portail.

En attendant, l'équipe enseignante remercie les parents de ne pas se poster juste devant le portillon. Cette attitude gêne la sortie des élèves et ne permet pas d'être vu par les enfants.

Les tracés au sol ont été refaits à l'été 2023. Seule la ligne bleue n'avait pas été faite et est devenue invisible. Les lignes rouges commencent à s'estomper.

Demandes de l'équipe enseignante :

- Une vérification régulière du bon fonctionnement des VNI installés dans chaque classe. Ils datent de 2017 et ont besoin d'un service de maintenance.
- Installation d'une barre antipanique sur la porte d'accès aux personnes à mobilité réduite et possibilité de la fermer de l'extérieur.
- Installer une barre antipanique sur la porte en face du bureau de direction et modifier son sens d'ouverture, si possible.
- Panneaux point de rassemblement.
- Du mobilier pour les classes (bibliothèques, armoires et bureaux).

9- Communication école familles

Certaines questions ont déjà été abordées dans les différents points de l'ordre du jour.

• ECOLE

L'équipe enseignante remercie tous les parents d'élèves élus pour leur implication et collaboration. Celle-ci est d'autant plus appréciée dans les moments difficiles. Merci pour la communication faite à destination des familles.

Les livrets scolaires (LSU) ont été déposés sur Educonnect avant les vacances d'hiver, celui du second semestre le sera fin juin. Les livrets scolaires sont à signer de manière numérique. Comme mentionné dans le

mot, nous invitons chaque famille à télécharger, enregistrer voire imprimer les livrets de leurs enfants. Il a été remis à chaque enfant la procédure et des codes, si nécessaire, pour accéder au livret scolaire. Nous remercions les dernières familles de bien vouloir faire le nécessaire.

Les parents des élèves de CP ont reçu une demande de rendez-vous ou un mot les invitant à prendre contact avec l'enseignante si besoin.

Toutes les enseignantes répondent favorablement aux rendez-vous demandés par les familles ou leur proposent des rendez-vous afin de faire un point sur le parcours scolaire de leur enfant.

Si des familles ont des questions, nous les invitons à nous solliciter via le cahier de liaison.

Lors des absences des enseignantes, si celles-ci ne sont pas remplacées, tous les élèves présents sont accueillis dans des classes. Parfois, les conditions ne sont pas très favorables (exemple : le vendredi matin 2 enseignantes absentes non remplacées, 2 classes en piscine et voire 1 enseignante en équipe de suivi de scolarité. Par conséquent, 3 classes à répartir sur 2 classes présentes).

Lors des absences non remplacées, les élèves étaient accueillis si possible dans une classe de leur niveau. Du travail de révision de la partie du programme fait a été proposé certes souvent de manière plus ludique, sous forme de livret d'autonomie par exemple. Mais aucun élève n'est resté sans compétence à travailler.

Par conséquent, les apprentissages se poursuivent. Ils sont également différenciés en fonction des élèves et de leurs capacités. Chaque enfant n'acquiert pas la même chose au même moment.

EPS : toutes les classes pratiquent de l'EPS. Chaque enseignant ne propose pas les mêmes types d'activités. La séance d'EPS ne se déroule pas seulement en extérieur ou dans la salle d'activité, elle commence avant avec la passation des consignes et le rappel des règles d'or.

Toutes les classes de l'école, disposent des mêmes infrastructures, un planning est établi. Néanmoins, leur utilisation est laissée à la discrétion des enseignantes.

Le permis de conduite est réévalué, remanié chaque année lors des premiers conseils des maitres. D'ailleurs, le barème est arrêté en commun, expliqué et collé dans le cahier de liaison.

Lors de la sanction de l'élève, l'adulte prend aussi en compte le phénomène de répétitions à la suite de nombreux avertissements.

L'équipe enseignante, accepte volontiers une participation financière sur un projet de la part de l'association FCPE.

- **MAIRIE, CANTINE ET PERISCOLAIRE**

- Absence de papier hygiénique et de savon dans les sanitaires. Ce problème revient de temps en temps car renouvelé que si absence. Tous les mécontentements ont été plus que remontés auprès de « Intranet ».

- Le repas de cantine a augmenté: augmentation annuelle calculée sur le coût INSEE de décembre. L'utilisation de l'indice des prix, harmonise l'augmentation et elle est équitable. Chaque 1^{er} janvier, une augmentation aura lieu selon le même principe (mentionné dans le règlement)

- Des délégués de parents peuvent venir visiter la cantine le lundi 7 avril. Pour cela, il faut s'inscrire sur le site de la mairie portail afin que les repas soient commandés. En revanche, les parents présents ne pourront pas questionner le personnel de service : atsem, animateurs etc....Cela ne fait pas partie des attributions de cette visite. Néanmoins, ces questions pourront être abordées en commission cantine.

- Le marché avec Convivio touche à sa fin. La municipalité a procédé à l'appel d'offre obligatoire au recrutement d'un nouveau prestataire. A ce jour, aucune décision n'est prise quant au choix du prestataire. Ce sera celui qui répondra au mieux au cahier des charges.

- Une cuisine centrale est un investissement trop conséquent pour la commune.

- Il n'y a pas de régime « sans porc ». Il existe deux régimes alimentaires au choix des familles :

- sans viande
- avec viande

Les enfants ne mangeant pas de viande ont un substitut soit du fromage soit des légumineuses protéinées. Si la famille choisit le régime "avec viande", il n'y a aucun substitut quand une des composantes du repas est avec porc.

- Des ballons en mousse sont proposés sur le temps de cantine. Ils sont très souvent perchés sur les toits donc irrécupérables. Nous ne pouvons pas les remplacer systématiquement. Les enfants ne font pas suffisamment attention. Par ailleurs, les ballons en mousse sont vite dégradés. Mais les balles dures sont interdites.

- La municipalité a recruté une personne supplémentaire.

Des actes de violence sont causés par certains enfants et non une majorité. Un surveillant de plus est un plus mais ne changera pas la violence ou l'insolence de certains enfants. Des mesures ont été prises pour les enfants en souffrance et les enfants menaçants, ne respectant pas les règles. Commission enfance pour discuter de la situation : exclusion de la cantine pendant un mois.

- *Organisé par la Municipalité, samedi 5 avril 2025, Balade Inaugurale de 14h00 à 17h00, visite des bâtiments rénovés et des nouveaux chemins balisés.*

11- Dates des prochains conseils d'école

Le dernier conseil d'école se tiendra :

Le **mardi 10 juin 2025** à 18h00

Le conseil est clos à 20 h 19.

La secrétaire de séance

Madame MAILHARRO



La présidente du conseil d'école

Madame NANCEY

